

Sécurité

Retour d'expérience

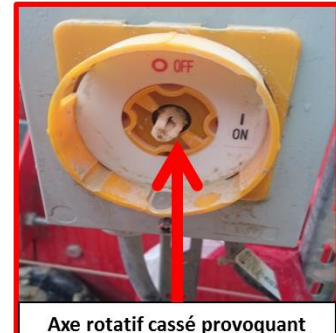
INCIDENT



Interrupteur de proximité défectueux et boîtier déporté avec commande Marche /arrêt



Partie arrière de la poignée non endommagée.



Axe rotatif cassé provoquant une rotation « dans le vide » de la poignée

Fiche n°4 / février 2016

Description de l'incident

Afin d'intervenir en sécurité sur un tapis, l'équipe du site le consigne électriquement au niveau de l'interrupteur de proximité. Une fois la condamnation de l'interrupteur réalisée (cadenas), le chef de site réalise le test de redémarrage du tapis qui se remet en marche.

Après analyse, il s'avère que la poignée de cet interrupteur de proximité est cassée à l'intérieur. Depuis l'extérieur, cette partie défectueuse est invisible.

Enseignements

L'étape de vérification, qui a correctement été réalisée par l'intervenant, a permis très certainement d'éviter le pire. Elle est la seule manière de s'assurer que la consignation est bien réalisée sur l'installation souhaitée.

Elle s'impose également lors de la consignation d'autres énergies (pneumatique, hydraulique, mécanique).

Procédure :

- Lorsque la séparation de l'énergie électrique se réalise avec un ICV (Interrupteur à Coupure Visible), s'assurer que la vitre en plexiglas soit propre, de sorte à pouvoir vérifier le changement de position des dispositifs de coupure.
- Dans tous les cas, procéder à un essai de démarrage ou à un contrôle de l'absence de tension en aval du dispositif.
- Privilégier quand cela est techniquement possible, la mise en place de boutons de test à côté des dispositifs de coupure électrique.